

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2021-77

<p>OBJET :</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p>- Convention partenariale au portage des PAEC 2021-2022 sur la partie normande du bassin versant de la Bresle.</p>	<p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes :</u> M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés :</u> M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres suppléants présents :</u> M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUE</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Convention partenariale au portage des PAEC 2021-2022 sur la partie normande du bassin versant de la Bresle</u></p>
<p>En exercice 14</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté,</p>
<p>Présents 11</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle,</p>
<p>Votants 12</p>	<p>Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p>
	<p>Il est important de préserver la biodiversité au regard de son rôle dans le bon état des masses d'eau. Les surfaces en herbes constituent des zones primordiales à conserver compte tenu de leurs nombreux rôles (préservation de la ressource en eau, zones permettant de ralentir les ruissellements pluviaux et agricoles, zones d'expression de crues et zone de biodiversité).</p> <p><i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil syndical :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -autorisent le SMAB à engager une démarche partenariale avec la Chambre d'agriculture 76 pour le portage des PAEC sur 2021/2022, -habilitent Mme la Présidente à signer toutes les pièces et à faire toutes les démarches pour la bonne réalisation de cette opération (signature de la(es) convention(s) ...).

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le :

La Présidente du Syndicat mixte

Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**

Délibération SMAB n° 2021-77
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

Pour extrait conforme,

la Présidente du Syndicat,

Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**

5, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com